



Lettre du castor

N° 83 LOIRE & biodiversité <http://mardieval-biodiversite.over-blog.com>

Octobre 2013

DOUBLE JEU



Extrait de document "larep.fr"

Pour la première fois, une initiative du CG45 concernant le projet de déviation que nous combattons, dit de la RD 921, impacterait directement des agriculteurs et des propriétaires forestiers... sur un tracé hypothétique. Jusqu'ici, les différentes initiatives, y compris le PPP avorté, avaient seulement (mais à nos frais !) occupé les services, ruiné des bureaux d'études et fait perdre leur temps à des entreprises.

Persistant dans son double jeu, ED refuse obstinément d'apporter une réponse à notre interpellation récurrente sur l'engagement du projet. A-t-on le droit de forcer des citoyens à subir les contraintes de restructurations foncières inutiles alors que le maître d'ouvrage reste dans l'affirmation qu'il n'a pris, concernant son projet routier, aucune "décision décisionnelle", ou aucune "décision décisoire" (sic) ?

Et aussi, et surtout, alors qu'aucune utilité publique du projet archaïque ne saurait être démontrée. Tous les trafics routiers, mesurés par le CG45 lui-même, continuent à diminuer obstinément depuis au moins 2006, même si ED et consorts affirment publiquement l'inverse. Leurs allégations d'insécurité, de pollution atmosphérique et autres qui découleraient d'une prétendue saturation du pont actuel sont démenties par la simple réalité.

Malgré leurs "flops", la gabegie continue : aux 10 000 000 € dépensés pour les grands cafouillages passés, il faut déjà rajouter 800 000 €, pour l'acquisition d'une ferme (sans utilité avérée) et pour un nouveau train d'études : on n'en a pas encore notre saoul ! Peut-on hurler avec les loups contre les impôts nécessaires à redresser le déficit du pays (déficit creusé par ses amis), quand ici on explose et on gaspille les nôtres ?



Extrait de document "République du Centre"

LAME DE FOND CONTRE LES **GRANDS PROJETS INUTILES IMPOSÉS**

Un décideur ni décisionnel, ni décisoire

PPP DOLIGÉ NE SERAIT-IL PAS UN ILLUSIONNISTE ? (II)

- Page 2

- Page 3

- Page 4

Sylvie David Rousseau, Vice-présidente Relations extérieures de MARDI EVAL :

Article proposé à SOS Loire vivante :

LA LAME DE FOND CONTRE LES GRANDS PROJETS INUTILES IMPOSÉS N'EST PAS PRÊTE DE S'ARRÊTER...

La résistance contre l'aéroport de Notre Dame des Landes symbolise désormais la prise en main par les citoyens de leur avenir et le refus absolu du schéma de pensée "court-termiste" de responsables politiques élevés au biberon des "trente glorieuses" et des "cinquante gaspilleuses".

La sagesse impose de refuser de voir disparaître nos terres nourricières et naturelles sous le bitume. Surtout s'agissant de projets pharaoniques dont les motivations réelles sont la relance ponctuelle de l'activité du BTP sous la pression de ses lobbies ou la satisfaction des égos de quelques notables locaux.

La lame de fond est générale, et elle s'amplifie. Les ZAD, qui pour nous sont "Zones à Défendre", se multiplient. Elles sont recensées dans des articles de presse et documents comme "Le petit livre noir des grands projets inutiles" que vient d'éditer début août l'association Agir pour l'environnement.

L'Alliance des Associations pour la Protection du Val de Loire Patrimoine Mondial, constituée dans le Loiret, a la volonté d'inscrire les projets qu'elle refuse dans cet inventaire. Les associations qui la constituent luttent, depuis 1996, contre la réalisation par le Conseil général du Loiret de **trois grands projets de déviations routières avec franchissements de la Loire**, inutiles et destructeurs de l'environnement, qui coûteraient 100 000 000 € minimum chacun :

- Un pont à Mardié
- Un pont à Sully-sur-Loire
- Un pont à Baule

Ces ponts seraient situés **dans des espaces sauvages classés NATURA 2000**, dotés d'une riche biodiversité, et dans des paysages naturels magnifiques. Ils étaient "justifiés" par la satisfaction des besoins des transporteurs routiers dans la perspective d'une croissance continue des trafics ; alors que ceux-ci baissent de façon continue depuis au moins 2006 (- 1,2% par an en moyenne) ; et qu'ils continueront à baisser dans les années à venir, en raison notamment de la raréfaction du pétrole.

Le Conseil général du Loiret, dans une vision passéiste, aurait voulu faire de son département la plaque tournante des entrepôts logistiques, quitte à sacrifier la Loire. Il n'est hélas pas le seul : selon la Mission Val de Loire, pas moins de **14 projets de nouveaux ponts** ont été recensés sur la partie classée au Patrimoine mondial du cours du dernier fleuve sauvage !

Les associations comme les nôtres ne font plus confiance, depuis longtemps, aux discours schizophréniques de certains décideurs : dans les instances internationales, ceux-ci font des déclarations en faveur de la protection du climat et de l'environnement ; mais, sur le terrain, ils engagent des sommes considérables, notamment via des douteux Partenariats Publics Privés, pour des projets dont l'utilité n'est pas avérée : des infrastructures qui faciliteraient les transports énergivores et la détérioration du climat, des ouvrages qui détruiraient l'environnement et réduiraient les territoires agricoles ou naturels. En l'occurrence : des autoroutes, des déviations, des aéroports, des barrages...

Nous continuerons donc notre combat contre ces trois projets de franchissements inutiles en nous associant, avec beaucoup d'autres, à cette nouvelle démarche collective. **Une vraie démocratie participative doit s'instituer, en marge d'institutions à bout de souffle**, et en remplacement de procédures devenues purement formelles : ouvrant à la contestation, mais aussi à de réelles concertations et à la possibilité de faire valoir des contre-propositions. Ainsi serait rendu aux citoyens le pouvoir de peser réellement sur les décisions touchant au bien-être collectif.



Un décideur ni décisionnel, ni décisoire

Le Président du CG45 refuse toujours de répondre à une question que nous lui posons depuis des années, avec une obstination doligéenne, dans les séances publiques, par courrier, dans les Lettres du Castor : **oui ou non, le projet de déviation** (dit "de la RD 921", bien qu'il soit surtout celui de la RD 951 ; dit "de Jargeau", bien qu'il soit "sur Mardié") **a-t-il fait l'objet d'une décision véritablement "décisionnelle"** (ou encore "décisoire") **de mise en oeuvre?**

Vous vous dites que cette interrogation, bizarre en apparence, n'est pas existentielle.

Nous, nous considérons toujours la réponse à cette question comme décisive, pour au moins deux raisons :

- Nos recours ont été rejetés comme "irrecevables" à deux reprises par les juridictions administratives (en 2002 et en 2009) ; au motif que nous aurions contesté des décisions uniquement "préparatoires", en tous cas ni "décisionnelles" (vocabulaire de Lepage Corinne et Huglo son conjoint, avocats du CG45 !) ni "décisoires" (autres avocats) ; donc ne nous faisant pas grief ; donc n'étant pas susceptibles de recours, en tout cas pas de notre part ! Autant le dire, ces arguties jurisprudentielles nous sont restées en travers de la gorge... mais nous ne sommes pas enclins à les délaisser.

- Le service juridique de la Commission européenne n'a pas donné de suites contentieuses au fait que les injonctions de la Commission des Pétitions n'ont pas été réellement prises en considération par le Département dans sa gestion du dossier. Il persiste, lui, à considérer que... "il n'y a pas de projet" !

Pourtant, jamais un non-projet non-décidé n'a fait l'objet d'autant de "communication" (propagande), dans les médias comme aux tribunes, où il est indéfiniment présenté comme devant être réalisé demain, après obtention d'une D.U.P. dans les heures qui suivent. Et des actions opérationnelles ont déjà été engagées (ou doivent l'être à court terme) sur le tracé voté (recherches archéologiques, acquisition immobilière, remembrements des exploitations agricoles et des propriétés forestières, conventions de réalisation avec des tiers comme la SNCF...). L'engagement du projet permet de libérer le contentieux, notamment rétroactif.

Mais beaucoup sont convaincus que, dans la tête d'ED, les quatre déviations sont déjà abandonnées. Alors, quand en finirons nous enfin avec ce **double jeu** insupportable, abusif, et angoissant pour les victimes potentielles ?

Hélas, cachée derrière les rodomontades assassines de son chef, c'est l'indécision qui semble bien, à la tête du Loiret, caractériser un exécutif sans cap et incapable d'assumer clairement ses actes.

Extrait de document "loiret.com"



CIAF CIAF, OUAF OUAF... COUAC COUAC ? LE VILLAGE GAULOIS FAIT LA SOURDE OREILLE...

Dans une réponse tardive au courrier du Président de MARDIÉVAL, Eric Doligé ressort son discours sur le prétendu "besoin" de sa déviation ; et, avec des références imaginaires au Code rural, tente de justifier le caractère prématuré d'une démarche qui devrait n'intervenir qu'au moment de l'ouverture d'une E.U.P. Mais, bien évidemment, il "zappe" la question évoquée ci-dessus, que nous avons soulevée d'entrée... avec celle d'un tracé valide et approuvé sur la commune de Darvoy (qui n'en veut pas). Comme d'habitude : "*Circulez, y'a rien à voir*".

Tandis que les Maires tenus par ED obéissaient à son injonction d'élire des propriétaires-candidats pour ses deux CIAF, la municipalité de Mardié la refusait et ne procédait à aucun vote de désignation. **Bravo à elle !** La CIAF "Nord" est mal barrée, mais le CG45 va « relancer les communes ». Il court aussi après les autres membres, notamment deux fois « *trois personnes qualifiées en matière de faune, de flore et de protection de la nature et des paysages, (...)* ». Convaincront-ils six authentiques naturalistes qualifiés de venir bénévolement dans une manoeuvre participant à l'accouchement d'une route inutile et rejetée par les écologistes, car destructrice de la plus belle nature dans la coupure verte d'Orléans ? On en doute, mais... Réponse dans les prochains numéros.

PPP DOLIGÉ NE SERAIT-IL PAS UN ILLUSIONNISTE ? (II) "FAITES CE QUE JE DIS, PAS CE QUE JE FAIS !"

Eric, tes trafics, ils baissent ! Oui, il faut le dire et le redire, les trafics routiers continuent à baisser sur les routes départementales du Loiret. Mais il y a manière et manière de le reconnaître... sans le reconnaître. Dans le document officiel du CG45 qui délivre les statistiques pour 2011, on ne va quand même pas dire la vérité tout bêtement :

"En 2011, le trafic sur les R.D. était de 1739 véh/j, en baisse de 5% par rapport à 2006"; mais plutôt : "En 2006, le trafic sur les R.D. était de 1826 véh/j, soit 5% de plus qu'en 2011". Eh oui ! Comme ça, il y a toutes les chances que le lecteur retienne le chiffre le plus élevé... et les mots "5% de plus".

Le tour est joué, et ipso facto, on va remettre le couvert en prétendant que les déviations routières de Mardié/Darvoy, de Sully ou de Baule sont terriblement urgentes... puisque le trafic continue à croître !



Comme on nous va ressasser une "évidence" : les usagers des départementales réclament ces déviations, qui leur apporteraient enfin fiabilité et sécurité...

Mauvaise pioche, car ED soi-même présente ce mois-ci un "sondage exclusif" : "Les transports de demain dans le Loiret", qui démontre exactement le contraire : satisfaits du développement de leur réseau routier à 87%, ils attendent plus des transports en commun... dont ils sont beaucoup moins contents (66% seulement) !

C'était pour 2011. Eric, tes trafics, ils baissent toujours pour 2012 !

Oui, il faut le dire et le redire, les trafics routiers continuent à baisser sur les routes départementales du Loiret : de 1,7% en un an. Mais au lieu de dire la vérité tout bêtement : "En 2012 le trafic sur les R.D. était de 1705 véh/j, en baisse de 7% par rapport à 2006", on inverse : "En 2006, le trafic sur les R.D. était de 1826 véh/j, soit 6,6% de plus qu'en 2012".

C'est simple : sur six ans, la baisse a été de 1,2% par an sur les R.D. !

IMPORTANTE CONTRIBUTION AU "RAS LE BOL FISCAL" EN LOIRET : MIEUX QUE L'AN DERNIER, PLUS 12% D'AUGMENTATION DE L'IMPÔT FONCIER DU DÉPARTEMENT EN 2013 ! PLUS 21% EN DEUX ANS, BRAVO ED !

On se souvient de notre publication dans la Lettre du Castor de novembre 2012 :

Contribuables du Loiret : le Département augmente de 9% votre taxe foncière !

JE NE VEUX PAS D'UNE SOCIÉTÉ OÙ L'ON MULTIPLIE LES IMPÔTS DES CLASSES MOYENNES OÙ L'ON AUGMENTE LA DETTE POUR FINANCER DES DÉPENSES INUTILES.

Eric, ta taxe, elle grimpe !

JE VOTE POUR L'UMP
car ses candidats proposent de réduire la dette afin de ne pas dépendre des marchés financiers et de préserver l'avenir de nos enfants.

On peut être contre le matraquage des classes moyennes, se prévaloir du fait que "Le Département a maintenu son taux 2011 pour la Taxe foncière sur les propriétés bâties"... et être seul à vous infliger +9% sur la taxe foncière bâtie. Pour nos chères routes ?

TAXES FONCIÈRES 2012 - DÉTAIL DU CALCUL DES

Département : 450 LOIRET Commune : 194 A MARDIE

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe s d'équip
Taux 2011	26,50 %	0,53 %	1,28 %	14,52 %	
Taux 2012	26,50 %	0,444 %	1,28 %	15,54 %	
Adresse					
Base	1783	1783	1783	1783	
Cotisation	472	8	23	277	
Adresse					
Base					
Cotisation					
Cotisations					
2011	464	9	22	254	
2012	472	8	23	277	
Variation en %	+1,72 %	-11,11 %	+4,55 %	+9,06 %	

TAXES FONCIÈRES 2013 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 450 LOIRET Commune : 194 A MARDIE

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement
Taux 2012	26,50 %	0,444 %	1,28 %	15,54 %	0,0873 %
Taux 2013	26,50 %	0,396 %	1,28 %	17,06 %	0,0808 %
Adresse					
Base	381	381	381	381	
Cotisation	101	2	5	65	
Adresse					
Base	1408	1408	1408	1408	
Cotisation	373	6	18	240	
Cotisations					
2012	465	8	23	273	
2013	474	8	23	306	
Variation en %	+1,94 %	0 %	0 %	+11,72 %	

Le "matraquage fiscal", ED le dézingue à la Kalachnikov quand il s'agit de dénigrer les autres. Mais il l'amplifie allégrement quand c'est pour son compte : **+ 12% pour 2013, +21% en deux ans pour la taxe foncière sur les propriétés bâties**, c'est un magnifique cadeau pour les classes moyennes qui constituent son électorat ! Et c'est hélas un exemple supplémentaire du double langage récurrent qui est servi aux citoyens de ce Département du Loiret.



Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr

Blog naturaliste : <http://mardieval-biodiversite.over-blog.com>

Membre de la Fédération **Nature Centre**